

FICHE DE POSTE

INTITULE

Chargé(e) de la politique et de la tarification des ESMS – Secteur PH F/H

Familles professionnelles	SANTE	REGLEMENTATION ET CONTRÔLE
Codes fiches RET	TSAN000001	TREG0003
Correspondances RIME	FPSAN009	FPCTL003
Correspondances UCANSS	O708	O201
Emplois types	Administrateur-riche de santé publique	Chargé(e) d'inspection ou de contrôle
Quotité	80%	20%

FICHE DESCRIPTIVE

Si vous êtes fonctionnaire, recrutement possible selon les conditions suivantes :

Catégorie : A

Corps : Attaché(e) d'administration / IASS

Grade : Attaché(e) d'administration / IASS

Groupe RIFSEEP : 3

NBI : Oui Non

Si vous êtes en CDI de droit public :

Recrutement possible par portabilité ou congé de mobilité

Si vous êtes en CDI sous convention collective de la sécurité sociale, recrutement possible selon les conditions suivantes des conventions collectives du régime général :

Grille : Cadre

Niveau : 6

Si vous n'êtes pas concernés par l'un des statuts cités ci-dessus :

Niveau : 3 du cadre de gestion des ministères sociaux

Recrutement possible en CDD de droit public d'une durée de 1 an, renouvelable.

Fonctions télétravaillables : Oui Non

Fonction soumise à DPI : Oui Non

LOCALISATION ADMINISTRATIVE ET GEOGRAPHIQUE

AGENCE REGIONALE DE SANTE DE NORMANDIE

- Cité administrative- Place Bonet - ALENCON
 2 Place Jean Nouzille - CAEN
 Cité administrative, 18 bd Georges Chauvin - EVREUX
 31 rue Malouet - ROUEN
 Place de la Préfecture – SAINT-LO

DIRECTION

Direction de l'autonomie

POLE

Organisation de l'offre médico-sociale

MISSIONS PRINCIPALES DE L'ARS

L'Agence Régionale de Santé a pour mission d'assurer, à l'échelon régional, le pilotage d'ensemble du système de santé. Elle est responsable de la sécurité sanitaire, des actions de prévention menées dans la région, de l'organisation de l'offre de soins en fonction des besoins de la population, y compris dans les structures d'accueil des personnes âgées ou handicapées. Elle garantit une approche cohérente et efficace des politiques de santé menées sur le territoire et favorise une plus grande fluidité du parcours de santé, pour répondre aux besoins des populations.

MISSIONS PRINCIPALES DE LA DIRECTION ET DU POLE

Elaboration, mise en œuvre et évaluation des politiques régionales en faveur des personnes âgées et des personnes en situation de handicap.

DESCRIPTION DU POSTE

Encadrement : Oui Non

Nombre de personnes encadrées : 2

En charge d'un portefeuille d'établissements et services médico-sociaux du département :

Planification, programmation, régulation

En lien avec le pôle organisation de l'offre médico-sociale

- remontée des besoins pour l'élaboration, la révision du PS (SRS) et du PRIAC ;
- participation à des groupes de travail régionaux et pilotage d'une thématique PH possible en fonction des travaux menés sur les territoires ;
- rédaction des cahiers des charges et instruction des projets déposés dans le cadre d'appels à projet ou appels à candidature ;
- organisation des visites de conformité.

Organisation et animation territoriale de l'offre médico-sociale

En lien avec le délégué départemental

- déclinaison territoriale du PRS (SRS) : participation à l'élaboration de diagnostics territoriaux, analyse du positionnement des établissements/services sur le territoire, propositions d'organisation du dispositif sur le territoire, mise en réseau des acteurs, organisation des mutualisations et coopérations, participation aux instances technique de concertation ;
- mobilisation et inscription des établissements/services dans l'organisation territoriale : adaptation et diversification des accompagnements.

Allocation de ressources aux établissements/services, suivi, contrôle et évaluation des établissements

- gestion d'un portefeuille d'établissements/services.

En lien avec le pôle allocation de ressources

- remontée des besoins, participation à la définition des critères régionaux de répartition de l'enveloppe ;
- supervision de la campagne budgétaire, du contrôle budgétaire des établissements du portefeuille ;
- suivi de l'activité des établissements ;
- suivi du volet RH en lien avec la direction de la qualité et de la performance : CLACT, plans d'actions RPS, diagnostics sociaux... ;
- conseil technique aux établissements/services ;
- analyse des rapports d'évaluation interne, externe du portefeuille des établissements/services.

Conventionnement des établissements du portefeuille

En lien avec les pôles allocation de ressources et organisation de l'offre médico-sociale

- instruction, négociation, rédaction, suivi et évaluation des établissements dans le cadre des CPOM ;
- conseil technique aux établissements.

Prévention de la maltraitance, inspections

En lien avec le pôle évaluation des prestations médico-sociales

- suivi des plaintes et des signalements instruits avec l'équipe chargée du traitement des signalements et plaintes et la mission inspection contrôle (MIC) pour les établissements/services du portefeuille ;
- participation aux inspections ;
- suivi des établissements/services après inspections du portefeuille ;
- informations sur les bonnes pratiques en lien avec le pôle évaluation des prestations médico-sociales.

Dispositif situation critique

- participation au dispositif situation critique suivant la procédure régionale définie.

L'ensemble des missions est mené en binôme avec les référents établissements

Activités annexes :

Evaluation des directeurs d'établissements publics

Participation au recrutement des directeurs des ESMS publics du portefeuille

Interlocuteurs et partenaires :

Conseil départemental 61

Etablissements et services médico-sociaux

Partenaires institutionnels

Liens hiérarchiques

Coordonnateur unité autonomie

Liens fonctionnels pour l'animation territoriale

Directrice départementale de l'Orne

Spécificités du poste / contraintes :

Déplacements à prévoir.

Participation aux astreintes administratives.

Déclaration publique d'intérêt.

COMPETENCES REQUISES SUR LE POSTE

Il s'agit ici des compétences requises sur le poste et non des compétences acquises de l'agent

Expert : domine le sujet, voire est capable de le faire évoluer – Capacité à former et/ou à d'être tuteur. La notion d'expert est ici distincte des certifications ou agréments attribués par les ministères dans l'exercice de certaines fonctions spécifiques.

Maîtrise : connaissances approfondies – Capacité à traiter de façon autonome les situations complexes ou inhabituelles

Pratique : connaissances générales – Capacité à traiter de façon autonome les situations courantes ;

Initié : connaissances élémentaires, notions – capacité à faire mais en étant tutoré ;

Connaissances : E : expert / M : maîtrise / P : pratique / I : initié	E (4)	M (3)	P (2)	I (1)
Connaissance de la politique nationale et régionale en faveur des personnes handicapées		X		
Connaissance de la réglementation concernant les personnes handicapées et les ESMS		X		
Connaissance des SI du domaine		X		
Compétences informatiques : Excel Word		X		
Compétences en matière de démarche projet		X		

Savoir-faire : E : expert / M : maîtrise / P : pratique / I : initié	E (4)	M (3)	P (2)	I (1)
Travail en équipe		X		
Capacité de synthèse		X		
Capacité d'analyse		X		
Animation d'équipe		X		
Expression écrite et orale		X		
Discerner les enjeux, anticiper et prendre des initiatives dans des domaines sensibles et dans l'urgence		X		
Elaborer des méthodes d'intervention spécifiques		X		
Capacité à conseiller à l'écrit et à l'oral dans des délais contraints		X		
Concevoir et proposer des solutions innovantes et durables		X		
Savoir recueillir et exploiter les informations pertinentes		X		
Organiser la veille stratégique à partir des problématiques identifiées		X		
Travailler en réseau et en groupes de travail partenariaux		X		
Travailler en transversalité avec les autres équipes de l'Agence		X		
Travailler en complémentarité avec les Délégations départementales		X		
Capacité de réflexion, d'analyse et de prospective sur des sujets stratégiques et complexes		X		
Capacité à négocier, faire naître l'adhésion et convaincre		X		

Concevoir des plans d'action, piloter leur mise en œuvre et les évaluer		X		
Optimiser l'utilisation des ressources au regard d'une problématique donnée		X		
Mémoriser, synthétiser et exploiter des dossiers complexes		X		
Évaluer et analyser les risques et opportunités d'un dossier sensible		X		
Contextualiser et problématiser ses interventions, élaborer des méthodes d'intervention spécifiques		X		
Définir et proposer des mesures préventives et correctives adaptées en fonction de l'environnement		X		
Rédiger et assurer la sécurité juridique des écrits		X		
Réaliser un diagnostic et une analyse d'une situation donnée		X		
<hr/>				
Savoir-être : E : expert / M : maîtrise / P : pratique / I : initié	E (4)	M (3)	P (2)	I (1)
Sens du service public		X		
Sens des relations humaines		X		
Capacité d'adaptation		X		
Autonomie		X		
Rigueur dans la réalisation des missions		X		
Capacité d'initiative		X		
Réactivité		X		
Gérer les situations conflictuelles et avoir le sens de la médiation		X		
Mener ses activités en concertation avec une équipe pluridisciplinaire		X		
Avoir le sens de l'écoute et du dialogue		X		
Avoir une force de conviction		X		
Être force de proposition et d'innovation		X		
Faire preuve de réserve et de discrétion professionnelle		X		
Témoigner d'une indépendance d'esprit et de jugement		X		
Apporter conseil et expertise dans un champ nécessitant une technicité très spécifique		X		
Savoir gérer le stress		X		
Savoir représenter l'institution avec rigueur, professionnalisme et le sens des responsabilités		X		